



Janvier 2017

Dans ce numéro :

1. Edito
2. Comité Technique Local du 05/01/2017
3. Comité Départemental de l'Action Sociale du 12/12/2016
4. Non à l'expulsion des syndicats de la Bourse du Travail de l'Essonne
5. Mutations
6. Les agents de la DGFIP en lutte
7. Des droits syndicaux pour vous défendre



Une bonne et heureuse année

...et des luttes victorieuses pour 2017!



NE RESTEZ PAS
ISOLÉS !

Syndiquez vous à la CGT
Finances Publiques

Edito

Comité Technique Local du 05/01/2017

QUAND LES AGENTS DE YERRES S'INVITENT AU CTL !

Après un heure de joutes avec la direction et dont nous rendons compte ci-après, les élus des personnels ont demandé une suspension de séance pour accueillir **une délégation des collègues de Juvisy et de Chilly Mazarin, tous deux porteurs d'une pétition (en ligne sur le site local), ainsi que dix collègues des SIP de Yerres Est et Yerres Ouest, en grève, avec une pancarte accrochée autour du cou avec une ficelle où on pouvait lire :**

« YERRES EN COLERE », « A YERRES C'EST L'ENFER », « YERRES DESEPERE », « YERRES NOTRE CALVAIRE », « A YERRES TOUS SOLIDAIRES » !

C'est ainsi qu'ils sont entrés au CTL !

Mme la DDFIP, vous avez déclaré "J'espère qu'un jour les suppressions d'emplois cesseront".

Dit autrement, une mécanique infernale a été mise en marche il y a plus de dix ans et l'espoir serait maigre qu'elle s'arrête.

Cette mécanique, c'est l'application méthodique des plans d'austérité touchant toute la fonction publique qui se succèdent et qui n'ont rien à voir avec la "modernisation" et "l'amélioration" de notre administration : ce saccage de l'emploi et des services, c'est la commande des marchés financiers et du capital de démolition des services publics pour le remboursement d'une dette qui n'est pas celle des salariés.

Une dette qui trouve son origine dans le paiement d'intérêts juteux depuis des décennies aux banques et dans les centaines de milliards d'argent public détournés au profit du patronat et du capital au titre de la prétendue lutte contre le chômage. Ces détournements auront eu comme seul effet de gonfler un peu plus les trésoreries des entreprises et les dividendes des actionnaires.

Alors oui, il y a un espoir fort que ces suppressions d'emplois s'arrêtent Mme la DDFIP !

Cet espoir ne viendra pas des nouveaux plans qui succéderont aux précédents.

Cet espoir viendra de la mobilisation de tous les agents de notre administration.

La colère gronde Mme la DDFIP, la mobilisation unie des collègues, et elle seule, est susceptible de mettre un coup d'arrêt à ce massacre ! Cette mobilisation, nous la construisons !

Porteurs d'une pétition signée par 31 de leurs collègues des SIP de Yerres, par 50 agents du CFP de Juvisy, et par TOUS les collègues de la trésorerie de Chilly-Mazarin, les collègues ont exprimé, pendant plus d'une heure avec la direction, leur désarroi, leur colère, leurs revendications !

Sur la demande d'annulation des suppressions d'emplois, du comblement des emplois vacants et l'affectation d'EDR, quelques réponses de la DDFiP :

"J'ai un certain nombre de suppressions d'emplois à répartir. Il faut le faire. Si je ne supprime pas les emplois à Juvisy ou à Yerres je devrai en supprimer davantage sur d'autres centres."

"Je fais le tour des services, je regarde la courbe des emplois, je regarde les charges, je regarde les emplois qui ont été supprimés précédemment et je répartis les suppressions ..." "Concernant les agents qui viendront en qualité d'EDR (Echelon Départemental de Renfort), je les répartis chaque mois. On essaie de ne pas affecter les agents en congés (?)"

" J'espère qu'un jour les suppressions d'emplois cesseront. Mais en attendant, comme les suppressions se poursuivent, il faut travailler à diminuer le travail. On va ouvrir nos services aux notaires et alléger ainsi le travail des Services de la Publicité Foncière. La dématérialisation, le prélèvement à la source vont alléger nos tâches. Le moteur de recherche dans ULYSSE permet d'aller plus vite et maintenant on trouve grâce à lui "

" Il y a une foule de petites choses qui permettent de gagner du temps chaque jour "

" On a des secteurs de plus en plus gros dans les services, ce qui permet d'avoir des contrôleurs avec des missions d'expertise "

" Ce n'est pas parfait mais on progresse "

La direction campe sur ses positions quant aux effectifs ; néanmoins, elle accepte le renfort demandé à Yerres.

Par ailleurs, elle nous informe que nous bénéficions, cette année encore, en Essonne, d'une suppression d'emploi en moins, soit deux suppressions en moins en deux ans.

C'est certes modeste et très éloigné des besoins, néanmoins, c'est à mettre au profit des mobilisations des agents en 2015 et en 2016.

Quelques réponses de la Direction à des questions précises :

Un collègue : " On est un service public. Dans service public, il y a public. Nous avons un agent à l'accueil qui part à la retraite et qui n'est pas remplacé. On fait comment ?

Nous avons des missions qui nous tiennent à cœur et on ne peut plus les faire correctement. Ça crée des conflits entre les services et entre les collègues. Il y a surcharge

de travail. Nous ne nous sentons pas soutenus. Nous tournons sur les différents accueils.

On est au bord de la dépression !"

La DDFiP : " J'étais au courant. Il ne faut pas présenter les choses comme ça, comme si je le faisais exprès (rendez-vous proposé aux collègues de Yerres le 20 décembre, en pleines vacances scolaires). Nous allons voir le 17 janvier, nous irons sur place à YERRES et nous y réunirons la hiérarchie, les agents pour discuter de l'accueil, du protocole. Le retard d'un mois dans la sortie de la taxe d'habitation vous a créé un retard supplémentaire. On a bien conscience qu'il y a des difficultés. On a mis très rapidement un vigile à YERRES. Nous discuterons le 17 janvier à YERRES et les choses vont se mettre dans l'ordre. Peut-être faut il organiser différemment l'accueil à effectif identique ? "

Un collègue puis un responsable syndical : " Il faut fermer les portes à midi moins le quart. Ce n'est pas possible de laisser les collègues recevoir jusqu'à 13h30. Il faut pouvoir souffler "

La DDFiP : " Nous en parlerons le 17 janvier à YERRES "

Un agent : " on fait des reproches aux agents car leurs enfants sont malades. On leur dit prenez des nourrices. Vous en connaissez des nourrices qu'on peut appeler à 08h00 du matin ? Est-ce normal ? "

La DDFiP : « Non... »

L'agent : « on est dès lors confronté à des situations conflictuelles, y compris entre agents. Certains agents sont au bord de la dépression "

La DDFiP : " C'est une question d'organisation. Un protocole bien organisé avec des remplaçants permettra que tout fonctionne sans heurts. Tous les collègues n'ont quand même pas leurs enfants malades en même temps ? "

L'agent : " Madame, on ne choisit pas les dates où nos enfants tombent malades. "



Face aux réponses hallucinantes de la direction, la seule réponse qui s'impose à la colère qui monte à Yerres, à Juvisy, à Chilly Mazarin et dans tous les services, c'est la mobilisation, TOUS ENSEMBLE, pour les faire reculer !

CTL 05/01/2017 Point n°1 : l'emploi (pour avis)

Le tableau ci-dessous reprend les suppressions d'emplois (24 pour la DDFIP de l'Essonne) auxquelles va procéder la direction, découlant du projet de loi de finances pour 2017.

Les services de la DDFIP deviennent un véritable mécano avec des transformations d'emplois (A+ transformés en A) qui sont supprimées immédiatement.

Des emplois transférés en SIP aboutissant à la fermeture de services (fermeture des trésoreries de Corbeil, d'Athis-

Mons, de Mennecey et de Villemoisson), lesquels emplois sont en partie supprimés.

Des emplois transférés du fait de restructurations (transfert de la commune de Ris-Orangis du site de Corbeil à Evry [SIE et SIP]...sans aucun agent affecté sur ces emplois transférés).

Ce mécano est difficilement lisible mais ce sont les agents qui vont en pâtir ! Ca, c'est clair !

Evolution des effectifs de l'Essonne adoptés en comité technique local						
Projet de loi de Finances 2017						
		A+	A	B	C	Observations
Résidence	Structure					
Massy	Brigades vérif	-1				-1
Massy	CE Massy			-1		-1
Arpajon	SIP Arpajon				-2	-2
Corbeil	SIP Corbeil			-1		-1 Transfert recouvrement
Etampes	SIP Etampes				-1	-1
Evry	SIP Evry			-1	-1	-2 Transfert commune Ris-Orangis
Juvisy	SIP Juvisy				-2	-2 Transfert recouvrement
Palaiseau	SIP Palaiseau				-1	-1
Yerres	SIP Yerres				-1	-1
Corbeil	CDIF Corbeil	-1			-1	-2
Massy	SPF Massy				-1	-1
Corbeil	SIE Corbeil				-1	-1
Etampes	SIE Etampes				-1	-1
Juvisy	SIE Juvisy			-1		-1
Palaiseau	SIE Palaiseau				-1	-1
Yerres	SIE Yerres			-1		-1
Arpajon				-1		-1
Athis Mons			-1			-1 Fermeture
Brunoy				-1		-1
Evry Mle					-1	-1
Grigny				-1		-1
Les Ulis					-1	-1
Mennecey			-1			-1 Fermeture
Paerie					-1	-1
Villemoisson						0 Fermeture
Direction		-1	-1			-2
EDR				4	3	7
RF		-1				-1
Total		-4	-3	-4	-13	-24

La direction a présenté le cadre national des 2130 suppressions d'emplois pour 2017.

« Afin d'accompagner la mise en place du Prélèvement à la source (PAS) au 1^{er} janvier 2018, un renfort spécifique de 500 ETP »

(Equivalent Temps Plein) « a été validé par les Ministres », soit 1538 suppressions nettes.

Pour l'Essonne, la traduction : -31 emplois, + 7 renforts ETP : le TAGERFiP (Tableau général des

emplois) de l'Essonne passe de 1343 à 1319 emplois.

Après avoir dénoncé ces nouvelles suppressions d'emplois et restructurations qui vont encore dégrader nos conditions de travail et nos missions, nous avons

contesté l'affectation des 7 emplois à l'EDR au lieu d'être affectés dans les services impactés par le prélèvement à la source (PAS), SIP et SIE, où la direction a encore supprimé des emplois !

La direction y voit plus de souplesse pour répondre aux difficultés des services, se targuant même d'avoir la plus grosse équipe EDR d'Ile de France (!), mais de son propre aveu, convenant aussi qu'il n'y avait pas suffisamment d'emplois « abondés » pour les affecter dans ces services ! De qui se moque-t-on ?!

Chaque année, les grilles de lecture entre : « prélèvements » (suppressions !), « renforts » et

« redéploiements » sont de plus en plus torturées, les rendant quasi illisibles !

Les emplois transférés... n'arrivent pas parce que supprimés ou redéployés...

En bref, la direction assume sans état d'âme la ventilation des emplois supprimés et redéployés, au gré des suppressions de services telles que les trésoreries d'Athis, Mennecy et Villemoisson, des restructurations comme la mise en place du SIP comptable de Corbeil, la fusion des SIP de Palaiseau, les regroupements de brigades de vérification des sites de Massy et Corbeil (sujet détaillé ci-après), le transfert des emplois du CDIF d'Etampes et autres

redéploiements (voir fiches détaillées sur le site local).

Les élus CGT ont voté « contre » ce nouveau plan de suppression d'emplois.



CTL 05/01/2017 Point n°2 : Regroupement des brigades de vérification de Corbeil. (pour avis)

La direction proposait de regrouper les brigades de vérification de Corbeil, par la fusion des deux brigades existantes (2ème et 4ème brigades).

Il s'agissait de faire une brigade de 10 vérificateurs à partir de 15 vérificateurs actuellement exerçant la mission... un tour de magie!!!!?

La Direction a déjà réorganisé les brigades de vérification de Massy. La catastrophe étant déjà amorcée....avec la mise en place de 10 ou 11 vérificateurs par brigade....encore fallait-il continuer !

L'objectif, tel qu'il avait été fixé en mai 2016, était de procéder à la fusion des brigades d'Evry et de Corbeil.

Nous avons rappelé à la direction qu'il y avait eu « un réel foutage de gueule ! ».

Alors que les vérificateurs ont été conviés, dès le mois de mai 2016, à poser toutes les questions qu'ils pouvaient avoir, à faire les remarques nécessaires pour réorganiser au mieux les brigades de vérification, à faire part de leurs observations.... sans que la majorité des questions n'aient eu le moindre début de réponses... la réorganisation a été faite sans qu'il ne soit retenu la moindre des observations formulées.

Il fallait poser le cadre parce que la direction, comme souvent, a méprisé ses agents.

Nous avons interpellé la direction sur le fonctionnement de cette nouvelle brigade.

Comment dix ou onze vérificateurs d'une brigade vont pouvoir s'organiser, maintenir le lien indispensable avec le chef de brigade pour discuter de leurs dossiers, de questions techniques, comptables et fiscales alors que le chef de brigade aura moins de temps à leur consacrer ?

La question se pose d'autant plus dans les brigades où sont affectés de jeunes vérificateurs....

Dans un service où le nombre de vérificateurs augmente, le temps consacré à chacun va obligatoirement s'amointrer... au risque de ne pas pouvoir aborder le fond de tous les dossiers, de limiter le temps à consacrer au visa des pièces de procédure avec les conséquences que cela peut avoir sur les procédures.

Ces questions sont d'autant plus légitimes qu'une nouvelle application informatique est mise en place au 1^{er} janvier 2017 qui alourdit le suivi des dossiers....autant pour

les vérificateurs que pour le chef de brigade.

Par ailleurs, nous avons voulu comprendre comment on fait une brigade de 10 vérificateurs avec 15 agents. Il doit bien y avoir des collègues impactés !

La mise en place de cette nouvelle brigade n'est pas sans conséquence sur les agents.

Pour toute réponse, « la centrale nous a demandé de mettre en place cette nouvelle organisation »...

Le néant...! Nous avons eu beau souligner la « vacuité » de la réponse, et tenter d'obtenir un début d'éclaircissement sur la façon dont pouvait fonctionner cette nouvelle brigade, au mieux des agents concernés....rien...il faut la mettre en place !

Sur les règles de gestion, on essaye encore de comprendre la réponse ! De l'embrouille ! Les vérificateurs qui seront impactés par la réorganisation, parce qu'il y en a, seront affectés Evry, tout en continuant à travailler sur Corbeil et en assistant aux réunions sur Evry... mais ils seront en communication téléphonique avec leur chef de service....comprenez qui pourra !

Nos élus ont voté « contre » ce regroupement de deux brigades.

CTL 05/01/2017 Point n°3 : Caisse unique de Corbeil (pour avis)

Au 1er janvier 2017, il y a fusion des 2 SIP de Corbeil et de la trésorerie Corbeil impôts plus l'arrivée de la trésorerie de Corbeil Villabé municipale.

Suite à ces restructurations, la direction a décidé de créer une caisse unique sur le site du 21 bis rue Feray.

Son fonctionnement :

- accueil généraliste, spécialisé particulier impôts et caisse : SIP

- accueil spécialisé communal + régisseurs : trésorerie SPL

- accueil spécialisé société : SIE

Tous les box, la caisse et l'accueil généraliste seront équipés de terminaux de paiement par carte bancaire (*en état de fonctionnement ?*)

Demandes des élus CGT :

Déplacer le gestionnaire de file d'attente à l'entrée du hall

(actuellement à l'autre bout du hall) et installer un miroir pour vérifier que la porte donnant sur les archives est fermée.

La direction s'engage à faire le nécessaire sur ces deux demandes.

Question des élus CGT :

Combien de personnes peut accueillir le hall ? En effet l'arrivée des deux trésoreries va accroître le nombre d'usagers. Existe-t-il une norme ?

La direction est restée évasive, se renseignera... et compte sur le gestionnaire de file d'attente et la signalétique pour orienter au mieux les usagers.

Elle nous indique aussi qu'il y a une baisse du public à nos guichets, mais sans nous donner de chiffre, ni les services concernés. Bref, elle ne

sait pas. Elle restructure sans anticiper les conséquences pour les collègues et les usagers.

Les collègues, eux, savent, car ils vivent la réception depuis le 3 janvier. Ils constatent : l'accueil à Corbeil est "full" en période creuse, un flot constant de 50 à 60 personnes... et anticipent : difficilement gérable aujourd'hui, ingérable demain.

On avait prévenu, la direction n'a rien voulu entendre.

Qui va en payer le prix ?

Nous rappellerons à la direction sa responsabilité !

Et nous mettrons en œuvre les mesures nécessaires si les collègues devaient être en situation de danger !

Nous avons voté contre.

CTL 05/01/2017 Point n°4 : mise en place de l'accueil sur rendez vous (pour avis)

Le site de Yerres a été retenu pour la mise en place de l'accueil sur rendez-vous à partir du 1^{er} février 2017. Il concerne non seulement les SIP de Yerres Ouest et Yerres Est mais également le SIE.

Les rendez-vous se feront le lundi de 9h à 11h40 et de 13h30 à 15h50, le mardi matin et jeudi matin. La durée du rendez vous est estimée à 20 minutes pour le SIP et par créneau de 30 minutes pour le SIE.

Les rendez-vous peuvent être pris :

-par les agents du service,

-par internet,

-par d'autres services de la DGFIP (centre de contact – CIP – CPS ou autre services locaux),

-par téléphone.

Seules les questions complexes seront sur rendez-vous et traitées en box . Si l'usager se présente sans avoir pris de rendez-vous, l'agent chargé de l'accueil lui en proposera un ultérieurement, sauf s'il détient tous les documents nécessaires et si un créneau horaire est libre, il pourra être renseigné de suite.

Chaque site déterminera sa propre organisation de l'accueil sur rendez-vous selon un planning hebdomadaire. L'agent chargé de préparer un dossier particulier contactera 2 ou 3 jours auparavant l'usager afin de finaliser le rendez-vous.

Position de la CGT

Nous sommes inquiets pour les collègues de Yerres qui connaissent déjà des difficultés pour accomplir leur mission convenablement, on leur rajoute une nouvelle organisation de travail avec de nouvelles technologies qui sont loin de remplacer un véritable accueil public.

Mais pour cela il n'y a pas de miracle il faut du personnel.

C'est pour cela que la CGT a voté CONTRE .

CTL 05/01/2017 Point n°5 : expérimentation de la caisse sans numéraire à Longjumeau

La direction est très contente du premier bilan, mais elle reconnaît les difficultés liées à la gestion des régies : contrôles sur pièces pour les recettes, circuit allongé pour les régies d'avances, problème pour déposer dû à l'éloignement géographique.

Mais pour la directrice, les régisseurs étant des professionnels, elle ne se sent pas concernée par leurs problèmes liés à la fermeture de la caisse sans numéraire.

Ne soyons pas surpris, on savait déjà qu'elle n'avait pas de cœur.

De plus, cette expérimentation impacte fortement la trésorerie de Chilly-Mazarin. L'augmentation de la charge de travail a engendré :

- une réorganisation pour accueillir les régisseurs

- un retard dans le travail, du stress supplémentaire et des agents en souffrance.

Mais comme il s'agit d'une expérimentation, la directrice ne peut pas prendre de mesure concernant

l'emploi à la trésorerie de Chilly-Mazarin.

Et Bercy ne sait toujours pas quand se finit cette expérimentation.

La directrice est contente qu'il n'y ait plus de numéraire à Longjumeau,

tant mieux pour elle... Une fois de plus elle botte en touche et se moque de la souffrance de ses agents.

Ce point, pour information, n'a pas été soumis au vote

CTL 05/01/2017 Point 6 : Ponts naturels 2017

Deux journées sont proposées par la direction : vendredi 26 mai 2017 et lundi 14 août 2017.

La CGT s'est abstenue, toujours pour le même motif : la situation des effectifs dans certains services rend très difficile la gestion des ponts. Mais si la direction estime que les services doivent fermer sur ces ponts, alors qu'elle l'assume, et donne à tous les jours nécessaires, sans imposer aux collègues de piocher dans leurs congés !

CTL 05/01/2017 Questions diverses

Information de la part de la Direction

1/ La programmation du contrôle fiscal :

La note de service du 22 septembre 2016 prévoit la mise en place de pôles de programmation du contrôle interrégionaux au sein des DIRCOFI afin d'enrichir la programmation des PCE de leur ressort territorial avec des listes établies sur la base de requêtes d'analyse risque.

Des listes SIRIUS seront donc proposées par la DIRCOFI dans un but d'une meilleure efficacité et d'une meilleure programmation.

2/ Les huissiers :

Leur travail et leurs bons résultats ont été soulignés par la Directrice.

Ils vont être sollicités pour le recouvrement des amendes et le recouvrement forcé.

Selon la Direction, la mutualisation avec le recouvrement forcé est nécessaire pour une meilleure efficacité de travail. Ils seront amenés à travailler avec les services de police lorsqu'ils auront à faire à des débiteurs particuliers pour des saisies.

3/ Le télétravail :

Il y a eu 56 candidatures pour 28 candidats. Il sera établi un contrat individuel.

Le début est prévu à compter du 23/01 ou au plus tard le 01/02/2017, et fera l'objet d'un CHSCT particulier.

La généralisation sera étendue en septembre.

Questions diverses de la CGT :

> Les élus CGT font remarquer que les CDC et CPS étaient injoignables en novembre et décembre, le nombre de coups de téléphone n'a donc pas baissé dans les services.

> Demande des collègues du SIP de Palaiseau d'avoir un soutien des services de la direction pour les dossiers complexes avec des revenus étrangers (pôle scientifique d'Orsay). La direction proposera des stages aux agents mais qui n'auront pas forcément lieu dans notre département.

> Les collègues ont été plutôt surpris de découvrir, en rentrant de vacances, une incursion le 31/12 dans Ulysse Essonne d'une « nouveauté Agora » : plus que 6 jours d'enfants malade au lieu de 12 : Bonne année à tous !

La DGFIP applique désormais strictement l'instruction qui prévoit que le dépassement de 6 à 12 doit remplir certaines conditions et doit être justifié : merci patron !

> Les élus CGT sont revenus sur le problème de la fermeture de l'accueil à Mazières : l'affichage n'est pas bon, notamment pour les usagers qui veulent joindre les produits divers . Ils

se retrouvent souvent à Essonne amendes ou d'autres postes d'Evry...au fait, la réunion demandée (plusieurs fois) pour faire un point sur l'impact de la fermeture du site des Mazières sur les autres postes, c'est pour quand ?

Réponse ubuesque de la DDFiP : mais avec qui ? Incroyable mais vrai... : c'est aux élus de définir le périmètre d'une telle réunion ! Ok : ben avec les postes avoisinants, compliqué ?!

La directrice a pris note et validé l'organisation de cette réunion.

Faudra-t-il une énième intervention **pour y arriver**, enfin ?

> Le ménage du « nouveau et très beau hall » du 21 Bis à Corbeil devant être effectué par la société Onet (d'après nos informations), nos élus ont rappelé à la direction que l'une des deux Berkani qui fait actuellement le nettoyage de ces locaux à temps partiel souhaite travailler à temps plein. La demande a été enregistrée par la direction.

> La CGT a demandé un local intersyndical à Corbeil (le local existant au 21Bis rue Feray s'est évaporé suite aux restructurations). La demande a été validée par la DDFIP, probablement au 75 rue Feray.

> Sur les ZUS, une note de la Centrale du 25 novembre 2016 prévoit des régularisations pour la période antérieure au 1^{er} septembre 2011.

Le recensement des agents concernés sera-t-il fait par la direction ou faudra t'il faire une demande ?

Toutes les demandes, postérieures au 1^{er} septembre, ont-t'elles été

régularisées ? La direction n'ayant pas, à cet instant, tous les éléments, une réponse sera formulée ultérieurement.

Comité départemental de l'action sociale du 12/12/2016

Le compte rendu du dernier Comité départemental de l'action sociale du 12/12/2016 est en ligne sur notre site local à l'adresse :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/91/>



Non à l'expulsion des syndicats de la Bourse du Travail de l'Essonne

Le Président du Conseil Départemental a annoncé sa décision d'expulser les syndicats de la Bourse du Travail d'Evry, leur proposant de se reloger dans des locaux trop petits pour accueillir du public, organiser des réunions mais aussi de nombreuses formations syndicales. Cela fait 33 ans que les syndicats du département disposent des locaux de la Bourse du Travail place des Terrasses de l'Agora à EVRY.

Les Bourses du Travail sont indissociables du combat des salariés pour leur émancipation.

Les salariés y viennent pour « **acquérir la science de leur malheur** », pour être conseillés et défendus. Dans le contexte où les attaques contre les droits des salariés n'ont

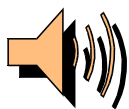
jamais été aussi nombreuses, comment ne pas voir dans cette décision la volonté de reprendre aux salariés les moyens de s'organiser pour faire respecter leurs droits et en conquérir de nouveaux ?

Aujourd'hui, il est demandé à nos organisations syndicales de libérer ces mêmes locaux alors que rien ne le justifie. La Maison des Syndicats appartient à la population de l'Essonne qui l'a financée. Elle n'est pas la propriété des élus départementaux qui souhaitent l'utiliser pour d'autres fonctions.

La Maison des Syndicats est le bien commun de tous les salariés de l'Essonne pour la défense de leurs droits et garanties collectifs et individuels.

Nous vous proposons de signer massivement la pétition des organisations syndicales CGT, FO, CFTD, CFE-CGC, CFTC, FSU et UNSA de l'Essonne, qui circule dans les services, pour conserver ce bien commun.

**La Maison des Syndicats n'est pas à vendre.
Tous ensemble, nous nous battons pour la garder.**



Mutations 2017

Si vous souhaitez que nous fassions suivre votre demande de mutation par nos élus en CAP Nationale, pensez à nous transmettre un double de votre fiche de mutation, à :

- Audrey LE GOUIL, Trésorerie de Chilly-Mazarin
- Eric NAYAC, 7ème Brigade de vérification Evry (site des Champs Elysées).



Les agents de la DGFIP en lutte

DRFIP du Nord

Le 19 janvier, ça repart ! Jeudi 19 janvier devait normalement se tenir le CTL examinant la déclinaison départementale de l'évolution des emplois relative au projet de loi de finances 2017.

A l'appel de l'ensemble des organisations syndicales, ce sont plus de 300 collègues qui se sont réunis pour interpeller le DRFIP sur les conséquences des 74 nouvelles suppressions d'emplois, puis discuter des suites du mouvement.

Vu les échanges avec le Directeur régional, l'absence de réponse de la DG, l'urgence de la situation, les collègues ont débattu des suites de l'action et ont voté la poursuite du mouvement et une journée de grève à la DRIFP Nord le 15 février (jour d'échéance et 1er jour du nouveau directeur à la DRFIP Nord).

DDFIP des Pyrénées Atlantiques

A l'appel de la CGT Finances Publiques 64 et de Solidaires Finances Publiques 64, 70 agents de tout le département se sont rassemblés devant la Direction à Pau. Ils venaient dénoncer les 14 nouvelles suppressions d'emplois prévues pour 2017.

Dans son édition du 17 janvier, Sud Ouest titrait « Impôts : les syndicats dénoncent la suppression de 14 emplois dans les Pyrénées-Atlantiques » et la République des Pyrénées « Finances : 70 manifestants devant la direction paloise ».

DDFIP des Pyrénées Orientales

L'intersyndicale appelle les agents de la Direction du 66 à se rassembler à la Direction, le 19 janvier 2017, jour de reconvoction du CTL, pour « ne pas se laisser piétiner ! ».

DDFIP du Val de Marne

A l'appel de la CGT Finances Publiques 94, Solidaires Finances Publiques 94 et de FO DGFIP 94, les agents du Val de Marne ont envahi le CTL emploi du 16 janvier 2017, pour dénoncer 33 nouvelles suppressions d'emplois, la centaine de vacance d'emplois, les 424 emplois supprimés depuis 2011.

DDFIP de l'Allier

Ce sont 200 collègues qui se sont réunis, le 17 janvier, à l'appel de l'intersyndicale, dans le hall d'accueil de la Direction pour protester contre 14 nouvelles suppressions d'emplois.

Des droits syndicaux pour vous défendre !

La direction générale veut de façon totalement unilatérale et brutale, retirer à vos représentants et vos élus les moyens d'assurer son rôle de représentation et de défense auxquels vous êtes nombreux, syndiqués ou non, à faire appel.

Elle décide de diminuer de façon drastique le temps consacré en CAP Nationale à la préparation des dossiers...

Pour la DG, un seul objectif : ne plus perdre de temps à écouter les élus défendre les droits des agents ! La même logique, s'appliquera pour les élus des CAP Locales, des CTL mais aussi des CDAS et des CHSCT alors même que les dossiers de souffrance au travail ne cessent d'augmenter.

Avec cette dégradation délibérée du dialogue social, ce sont dès demain (janvier 2017), d'énormes

difficultés, voire l'impossibilité, pour vos représentants à défendre vos droits à mutation, à avancement, à recours contre l'évaluation, et plus généralement vos conditions de vie au travail et les missions.

A travers cette attaque sans précédent, c'est aux agents, à leurs droits et aux missions que le Directeur général s'en prend aujourd'hui !

Si demain, les organisations syndicales sont réduites au silence, c'est vous qui serez réduits au silence ! Car à travers vos représentants c'est bien vous, vos règles de gestion, vos droits et garanties, que visent la direction !

Une pétition va circuler dans les services, à signer massivement !

NE RESTEZ PAS ISOLÉS Syndiquez-vous à la CGT !

Et aussi, toutes les informations de notre section sur notre site internet :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/91/>

Pour nous écrire : cgtfip91@laposte.net